

Vieillesse et soutien au développement du pouvoir d’agir des habitants – retraités

Pré-requis: Aucun

Public visé par la formation : Salarié.es et bénévoles engagés dans la prévention du vieillissement

Nombre minimum et maximum de stagiaires : de 8 à 16 stagiaires

Durée : 4 jour(s) soit 28 heures

Date(s) et lieu : à la demande ; au siège de la fédération ou sur site

Tarif : 600 euros/personne. Prise en charge FOSFORA pour les bénévoles

Objectifs :

- Découvrir les enjeux actuels et futurs liés au vieillissement de la population
- Connaitre l’état des lieux et l’évolution des politiques publiques sur le sujet
- Comprendre et savoir articuler les approches méthodologiques de Développement Social Local et de Soutien au Développement du Pouvoir d’Agir pour traiter les enjeux de prévention / promotion du vieillissement
- Savoir utiliser des méthodes et des outils permettant la co-construction de projets avec les habitants – retraités et en lien avec les acteurs locaux

Moyens pédagogiques :

- Apports de connaissances théoriques
- Utilisation de méthodes pédagogiques actives et participatives
- Echanges à partir de situations observées, des expériences et des pratiques mises en œuvre.
- Travaux en sous-groupes pour enrichir les échanges
- Utilisation d’outils variés et adaptés au contexte et à la dynamique du groupe

Evaluation de la formation :

- Quizz sur les connaissances théoriques et informationnelles
- Etude de cas à traiter

Contenus de la formation :

- Jour 1 :
 - o Les approches démographiques, sociologiques et économiques du vieillissement pour comprendre les enjeux dans la société et sur les territoires.

PROGRAMME de FORMATION

- Les politiques publiques de la vieillesse dans le contexte de mise en œuvre de la Loi de 2015 d'Adaptation de la Société au Vieillissement : les évolutions des rôles des Collectivités Locales, des Caisses de Retraite, des A.R.S et autres acteurs institutionnels ; les conséquences sur les territoires ; le décryptage du rapport Gedj sur des nouvelles pistes de lutte contre l'isolement des personnes âgées
- Jour 2 :
 - Le rôle spécifique et les limites du centre social ; le positionnement à construire pour être un acteur du vieillissement ; les finalités poursuivies en la matière et le lien avec le projet social global de la structure
 - Le travail sur l'intergénérationnalité et l'action citoyenne comme approche de la prévention – promotion du vieillissement et de la lutte contre l'isolement social des personnes âgées
- Jour 3 :
 - La démarche type d'écoute dans et hors les murs et les pratiques de soutien au développement du pouvoir d'agir des habitants – retraités
 - Les logiques de construction et d'animation de réseaux d'acteurs pour contribuer à la prévention du vieillissement
- Jour 4 :
 - La méthode et les outils pour réaliser un diagnostic de transitions sociales et pour concevoir un projet collectif, participatif et mobilisateur pour et avec les habitants – retraités, les acteurs sociaux et gérontologiques
 - La méthode et les outils pour évaluer un projet de prévention du vieillissement

Formation encadrée par : Christine Jurdan

NB : Si vous êtes une personne porteuse d'un handicap et que vous souhaitez aménager la formation pour y participer dans les meilleures conditions, contactez-nous lors de l'inscription pour analyser les possibilités d'adaptation à votre situation



Lien
vers le formulaire
d'inscription



Télécharger
le Règlement
Intérieur



Télécharger
le livret d'accueil
du stagiaire

MAJ: 26/10/2020

FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DU NORD PAS-DE-CALAIS

199-201 rue Colbert - Centre Vauban - Bâtiment Rochefort - 59000 Lille

Tel : 03 20 79 98 70 - Fax : 03 20 79 98 79 - nordpasdecalais@centres-sociaux.com

SIRET: 30226265400056 N° activité de formation: 325909437 59 . Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat